

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	30	30 + 8 pouvoirs

Date de convocation 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Nubécourt, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **AUBRY Martine, BAZART Christian, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, FABRE Alain, FABRE Hervé, GAND Hervé, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GROSS Patrick, KLEIN Françoise, KLEIN Marie-Françoise, LOCARDEL Maurice, MENUISIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **BARDOT Fabrice, BERTHAUX Evelyne, BRENEUR Robert, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, ADRIAN Jean-Louis, FEVEZ Clément, ILIC Jean-Marc, KAAG Joseph, KLEIN Dania, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MACINOT Séverine, CHARRIOT Sophie, CHASSEIGNE Didier, CHAUDRON Alain, DEJEAN Sabrina, ERNST Frédéric, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, JACQUET Clarisse, JEANSON LAMBERT Chantal, JOSSELIN Sylvine, LANG Christophe, LECLERC Raymond, L'HUILLIER Gérard, MOLITOR Pierre-Louis, PHILIPPOT Céline, SANGNIER Yannick, THILL Angélique, WEISS Christian, WITZ Francis.**

Représentés : **ADRIAN Jean-Louis pouvoir donné à RENAUDIN Bernard, FEVEZ Clément pouvoir donné à GROSS Patrick, ILIC Jean-Marc pouvoir donné à RAMAND Thierry, KAAG Joseph pouvoir donné à POLMARD Christine, KLEIN Dania pouvoir donné à MENUISIER Pascal, LINARD Lidwine pouvoir donné à AUBRY Martine, LOMBART Vincent pouvoir donné à GEORGE Marie-Cécile, MACINOT Séverine pouvoir donné à DECHEPPE Mathilde.**

Monsieur BRISSE Philippe a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions aux associations au titre de l'axe 2
N° de délibération : DE_2025_044

La Présidente expose,

VU la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément ;

VU la délibération n° DE_2021_018 du 30 mars 2021 concernant l'adoption du règlement d'attribution des subventions aux associations ;

VU le budget primitif du budget général adopté le 10 avril 2025 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Cohésion Sociale, Développement Culturel et Vie Associative du 20 mars 2025 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire d'accepter le versement des subventions comme indiqué dans le tableau suivant :

SUBVENTIONS 2025 AU TITRE DE L'AXE 2			
ACT	77 enfants	2 310 €	Mise à disposition gracieuse du gymnase de Seuil d'Argonne
MJ VAUBECOURT	60 enfants	1 800 €	Mise à disposition gracieuse du gymnase de Vaubecourt
RUGBY CENTRE MEUSE FORCE 4	9 enfants + 900 € pour le challenge	1 170 €	Mise à disposition gracieuse du terrain de sports de Pierrefitte-sur-Aire
ASCC SEUIL D'ARGONNE	26 enfants + 300 € investissement matériel	1 080 €	Investissement : achat d'une tablette, d'une traceuse, de filets
JEUNES SAPEURS POMPIERS	10 enfants	300 €	
ACRU	11 enfants	330 €	
<i>TOTAL</i>		6 990 €	

Entendu l'exposé de la Présidente,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer au titre de l'exercice budgétaire 2025 les aides maximales précédemment citées ;
- De dire que ces montants sont inscrits au budget primitif 2025 du budget principal ;
- D'autoriser Mme la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières liées à l'application de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY
2025.05.02 09:17:34 +0200
Ref:8659008-13005932-1-D
Signature numérique
la Présidente